

Séance publique du vendredi 31 mars 2017

Motion déposée par les groupes suivants :

Groupe Communistes et Partenaires

Groupe Un département Gagnant

Groupe Socialistes et Républicains

Groupe des Elus Indépendants

Notre département doit pouvoir compter sur un système de santé performant.

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'est d'ailleurs impliqué pour soutenir et accompagner les établissements de santé partout dans le département.

Un ambitieux Plan Santé a ainsi été adopté l'année dernière.

Au total, ce sont 20 millions d'euros qui ont été mobilisés par notre collectivité pour financer différents projets indispensables pour nos hôpitaux publics, notamment l'achat de véhicules pour le SAMU, la rénovation des urgences pour les enfants à la Timone à Marseille, la sécurisation de l'Hôpital Nord, toujours à Marseille, et la restructuration des hôpitaux de Salon et d'Arles.

Ce plan santé comprend également une garantie d'emprunt exceptionnelle de 60 millions d'euros pour l'Hôpital Européen à Marseille ainsi que la mobilisation de 15 millions d'euros en faveur de la rénovation de l'Hôpital Saint-Joseph.

Cet engagement du Conseil Départemental est l'expression d'une véritable volonté politique qui transcende les clivages traditionnels.

Il appartient à chacun de prendre ses responsabilités afin d'assurer la meilleure offre de soins possible à tous nos concitoyens.

A cet égard, la situation très préoccupante dans laquelle se trouve l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM) depuis plusieurs années doit tous nous interpeller.

Nous devons entendre l'exaspération des personnels de l'AP-HM qui s'est exprimée récemment et témoigner notre plein et entier soutien à tous les professionnels de santé.

Nous devons entendre l'inquiétude croissante des usagers face à des conditions d'accueil qui se dégradent de plus en plus.

Il y a véritablement urgence.

Au-delà de l'action volontariste et facultative déjà entreprise par notre institution, il est nécessaire que l'Etat mobilise davantage de moyens pour permettre à l'AP-HM d'assumer ses missions de service public hospitalier et d'engager son redressement financier.

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en séance publique le 31 mars 2017, attend du futur gouvernement, quel qu'il soit, qu'il ouvre, dans les meilleurs délais, une large concertation avec tous les acteurs concernés : personnels, partenaires sociaux, usagers, praticiens, élus et collectivités.

A l'issue de cette concertation, des mesures fortes et précises devront être prises par l'Etat pour répondre efficacement aux défis auxquels est confrontée l'AP-HM.